

Bulletin d'adhésion à l'association Bruded

Après avoir délibéré le/...../....., le conseil municipal de a
décidé d'adhérer à l'association Bruded par voix « Pour », ... voix « Contre » et voix « Abstention ».

○ Durée de l'adhésion

☐ Pour la durée du mandat 2026-2032

La commune recevra chaque année une facture du montant de sa cotisation annuelle. En cas de désadhésion en cours de mandat, elle devra en informer Bruded avant le 31 mars de l'année en cours.

☐ Pour l'année 2026

La commune recevra une facture correspondant à sa cotisation pour l'année en cours.
L'année suivante, elle recevra un bulletin d'adhésion à voter une nouvelle fois en conseil communautaire.

○ Désignation des élu-es référent-es et contact des élu-es

Les élu-es référent-es et suppléant-es sont les ambassadeurs de Bruded auprès du conseil municipal.

L'ensemble des élu-es peut profiter des ressources et actions proposées par Bruded : nous vous invitons pour cela à nous transmettre leurs coordonnées avec leur accord via le tableau ci-joint. Celles-ci seront utilisées par Bruded pour l'envoi des Brèves mensuelles, invitations aux événements et informations sur l'activité du réseau pendant la durée du mandat. Chaque élu-e peut à tout moment se désinscrire ou exercer ses droits en écrivant à contact@bruded.fr.

Référent-e titulaire : Prénom, Nom : Fonction :
.....Tél. : Courriel :

Référent-e suppléant-e : Prénom, Nom : Fonction :
.....Tél. : Courriel :

○ Montant et paiement de la cotisation annuelle

La cotisation est calculée sur la **population totale INSEE en vigueur au 1^{er} janvier de l'année en cours**.

Votre cotisation 2026 : 0,36 € x habitants, soit un total de€

À réception du bulletin d'adhésion complété, une facture sera déposée sur Chorus Pro.

Coordonnées bancaires :

Domiciliation : GROUPE CREDIT COOPERATIF	BIC : CCOPFRPPXXX
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0044 1453 617	

Le...../...../..... à

Signature du représentant :

Charte d'adhésion à l'association Bruded

Bruded est un réseau de plus de 270 communes et communautés de communes en Bretagne et Loire-Atlantique qui partagent leurs expériences concrètes de développement durable et solidaire.

Face aux grandes **questions de société** qui se posent à nous,

Soucieux du **bien public et de notre avenir commun**,

Conscients que le développement durable est un concept complexe qui reste à **construire au quotidien** et à **concrétiser à l'aide d'expériences et de réalisations adaptées à nos territoires**,

Convaincus qu'en partageant leurs connaissances et leurs savoir-faire, les collectivités d'un réseau gagneront en **efficacité**, en **reconnaissance** et en **énergie** pour affronter ces nouvelles pratiques,

Quelques élus de petites communes pionnières ont fondé l'association Bruded en 2005 sur les principes suivants :

● **En adhérant à Bruded, chaque collectivité s'engage à :**

- Participer activement et autant que possible à la vie du réseau, dans un esprit d'ouverture et de solidarité.
- S'appuyer sur le réseau (visites, rencontres et ateliers organisés par l'association, contacts directs avec les autres adhérents, accompagnement des chargés de développement) pour mettre en perspective ses projets au regard des critères de développement durable.
- Innover pour rechercher des solutions humaines et techniques adaptées aux enjeux de nos territoires.
- Partager ses expériences et promouvoir ses réalisations et démarches pour contribuer à l'essor d'une dynamique de développement durable et solidaire sur le territoire.

● **De son côté, Bruded s'engage auprès de ses adhérents à :**

- Mettre en place des actions (ateliers techniques, rencontres entre élus, visites de projets, site internet...) pour faciliter le partage d'expériences entre collectivités.
- Accompagner les collectivités le sollicitant pour suivre un projet ou une démarche.
- Promouvoir et valoriser leurs réalisations.
- Mettre en œuvre les principes du développement durable et solidaire dans toutes ses actions et dans son fonctionnement interne.

Nom de la commune ou de l'EPCI qui adhère :

[illegible]

Civilité	Prénom	Nom	Fonctions communale	Fonction intercommunale (si concerné-e)	Courriel	Téléphone